

L'APICULTURE

I. Etat Général

L'apiculture a connu une grande évolution non seulement au niveau de la production du miel mais aussi au niveau des autres produits: gelée royale, pollen et cire. Le miel reste le produit le plus important en tant que quantité et valeur. Au Liban la plupart des apiculteurs se dirigent exclusivement vers la production du miel et aucune loi spécifique ne régit l'activité des apiculteurs.

Le nombre d'apiculteurs au Liban s'élève à environ 7000. On distingue 3 catégories d'apiculteurs :

1^{ère} catégorie: les apiculteurs amateurs qui possèdent moins de 50 ruches et qui constitue la quasi-totalité.

2^{ème} catégorie: Les apiculteurs semi professionnels s'adonnant presque totalement à l'apiculture et possèdent entre les 50 et 200 ruches et dont le nombre est estimé à 350.

3^{ème} catégorie: sont très peu nombreux (une dizaine) et s'adonnant totalement à l'apiculture et possèdent plus que 200 ruches.

II. La production du miel

II.1. Régions de production

Le Liban se caractérise par une nature spécifique qui permet aux apiculteurs de profiter de 3 saisons de production. Les régions de production peuvent se diviser en 3 selon l'altitude:

Régions littorales : de 0 à 400m
Régions moyennes : de 400 à 900 m
Régions montagneuses: plus que 900 m

II.2. Nombre de ruches et rendement

Selon le recensement général de l'agriculture effectué en 1999, le nombre de ruches atteint presque 132.000 ruches qui se répartissent par Mohafazats comme suit:

Liban Sud:	12 %
Nabatieh:	18 %
Mont-Liban:	27 %
Liban Nord:	24 %
Bekaa:	19 %

Le rendement moyen par ruche a connu une diminution pendant les dernières années et ceci à cause des conditions climatiques défavorables ainsi qu'en raison de la prolifération de la varroa. Depuis l'année 2001, le ministère de l'agriculture a mené une campagne pour contrer cette épidémie (plus de 200.000 doses de pesticides ont été distribuées gratuitement). Selon les enquêtes annuelles de production le rendement de miel a diminué de 13.2 Kg/ruche en 1999 à 7.6 Kg/ ruche en 2003.

II.3. Points faibles

Les principales entraves qui freinent le développement de l'apiculture au Liban, sont:

- L'itinéraire technique mal maîtrisé.
- Le manque d'organisation de l'activité.
- L'absence d'une normalisation adéquate.

III. Les activités en amont et en aval de la production

III.1. Les activités en amont de la production

Recherche et Vulgarisation

Les travaux de recherche spécifiques à l'apiculture sont inexistantes au Liban. Les activités de recherche visant l'amélioration de la race locale *Apis mellifera syriaca* sont de plus en plus nécessaires comme point de départ pour l'obtention d'une race pure et d'un meilleur rendement.

La vulgarisation agricole concernant l'apiculture est presque absente actuellement, en raison du manque de techniciens spécialisés dans ce domaine et de l'absence de moyens matériels et organisationnels.

Intrants

L'utilisation non maîtrisée des reines de races étrangères qui ne sont pas nécessairement adaptées au contexte environnemental libanais, peut introduire des maladies et retarder l'amélioration des races locales. La plupart des reines étrangères utilisées sont de race italienne.

III.2. Activités en aval de la production

Conditionnement et commercialisation

Après l'extraction du miel, les apiculteurs utilisent des bocaux en verres ou en plastiques pour la vente en gros. Le conditionnement au Liban reste généralement traditionnel. La vente se fait dans la plupart des cas directement aux consommateurs sans l'utilisation d'un label reconnu. Les méthodes de commercialisation et les pratiques existantes handicapent la compétitivité du produit libanais. Par ailleurs, l'absence d'une publicité adéquate et l'inaccessibilité de la majeure partie des apiculteurs à la grande distribution constituent un frein au développement du secteur.

IV. Etude du marché de miel

IV.1. L'offre et la demande

Critères de qualité et application³

Les importateurs de miel envoient leurs échantillons au Laboratoires de Fanar (IRAL). Les principaux tests qui se font sont relatifs à la toxicité et ne couvrent pas les aspects qualitatifs (le pourcentage d'hydroxyméthyl furfural par Kg de miel, et l'humidité).

Importations et exportations

Pour augmenter la part de la production locale il est nécessaire d'améliorer la qualité du miel local et diminuer le coût de production. Et il faut mentionner que le miel importé reste avantageux par rapport au miel local au niveau des prix, même avec des barrières tarifaires au niveau de la Douane assez élevées (8000L.L / Kg).

L'exportation du miel devient de plus en plus difficile vu le coût de production très élevé par rapport aux pays exportateurs de miel: Chine, Canada, Argentine, Australie, et Etats-Unis.

Marché local

L'augmentation du niveau de la demande nationale reste tributaire de la baisse des prix du miel, de l'application des normes et de la régulation du marché.

Le niveau de la demande au niveau du marché libanais s'établit à environ 1200 T / année.

Cette demande est satisfaite en grande partie par la production nationale qui avoisine les 1000 T / année (935 tonnes en 2003).

³ - Au Liban les critères demandés et appliqués sont les suivants : 60 % et plus sucres, Humidité pas plus que 18 %, Pas plus que 4 mg de Hydroxyméthyl furfural par Kg de miel, Pas plus que 8 % de sucrose

Les importations de miel restent limitées, elles sont de l'ordre de 120 T en moyenne par année (2001 – 2004). Ceci est dû particulièrement au niveau élevé des tarifs douaniers appliqués (8000 L.L. / Kg).

La promotion du miel d'origine libanaise par le biais d'une campagne publicitaire est nécessaire pour développer la demande et stimuler l'offre au niveau national.

Rentabilité économique

La rentabilité économique de l'apiculture reste très modeste à l'état actuel des choses, l'adoption d'une technicité appropriée et d'un professionnalisme, peut générer des niveaux de rentabilité très élevés. Si on prend en considération les coûts de production en vigueur et les prix du miel libanais sur les marchés (environ 10 \$/Kg), le rendement moyen par ruche et la rentabilité économique sont fonction du nombre de ruches, de la qualification de l'apiculteur et des frais engagés par ce dernier. Le tableau récapitulatif ci-après nous donne la rentabilité économique des apiculteurs ayant un niveau de performance acceptable.

	50 ruches	200 ruches	350 ruches
Rentabilité sur 5 ans (\$)	6.800	48.000	380.000
Revenu mensuelle de l'apiculteur(\$)	110	800	Plus de 6.000

V. Plan de développement suggéré

V.1. Amélioration de la rentabilité et de la production

La rentabilité économique peut augmenter significativement par l'adoption d'une méthodologie scientifique au niveau de l'amélioration de la race, la reproduction des reines, le suivi et le traitement ainsi que la mécanisation de la collecte du miel, l'emballage et la commercialisation.

Le développement du professionnalisme au niveau de l'apiculture n'est possible qu'en adoptant une bonne gestion des ruches et des techniques appropriées.

Tableau comparatif des quantités produites selon les techniques et le nombre de ruches

Nbre de ruches	Etat actuel des ruches		Gestion suggérée des ruches	
	Prod/saison (Kg)	Prod/an (Kg)	Prod/saison (Kg)	Prod/an (Kg)
50	9 (1 saison)	450	14 (3 saisons)	2100
200	10 (2 saisons)	4000	20 (3 saisons)	12000
350	15 (3 saisons)	15750	20 (3 saisons)	21000

L'encouragement des investissements est nécessaire pour permettre la création d'unités de production ayant un bon niveau technique et professionnel et exploitant un grand nombre de ruches et constitue un garant permettant aux apiculteurs performants d'avoir des revenus consistants.

V.2. Perspectives de développement

Au niveau institutionnel

Le ministère de l'agriculture a pour mission d'oeuvrer pour l'organisation de ce secteur et de contribuer à son développement notamment pour:

- Renforcement des services régionaux et des laboratoires.
- Reproduction des reines et vente aux apiculteurs.
- Construction de centres de stérilisation et fabrication de cire.
- Plantation des arbres et arbustes qui peuvent améliorer les disponibilités nutritionnelles pour l'apiculture.
- Conservation des forêts et réserves naturelles.
- Exonération des droits de douanes pour les équipements d'apiculture.

- Contrôle de l'utilisation des pesticides.

Organisation du secteur de l'apiculture au Liban

L'organisation du secteur de l'apiculture au Liban, nécessite l'identification et l'enregistrement officiel de l'ensemble des apiculteurs. Cette opération peut être menée conjointement entre les structures professionnelles et le ministère de l'agriculture. Ceci permettra entre autres :

- La mise en place d'une carte d'identité de l'apiculteur.
- La réglementation du transport des ruches d'une région à une autre et la gestion des espaces appropriés à l'apiculture.

Au niveau législatif

Le Liban doit se doter d'une réglementation qui prend en considération les critères spécifiques de la qualité du miel et de veiller à son application, afin de mieux réguler le marché intérieur (production nationale et importation) et créer un climat propice au développement des investissements dans ce secteur.

Au niveau Académique, de Recherche et de Vulgarisation

- Mise en place d'une cellule nationale au sein du ministère de l'agriculture dont les missions seraient de constituer un espace de dialogue et de concertation avec les différents acteurs (structures administratifs, recherche agronomique, structures professionnelles et syndicales, universités et écoles techniques, opérateurs économiques et sociaux...).
- Mettre en place des cycles de formations spécialisées dans le domaine de l'apiculture au niveau des écoles techniques et mettre en place des stages de formations avec les apiculteurs leaders.
- Oeuvrer pour le développement des activités de recherches pour sélectionner une race pure de reines résistantes et pouvant permettre des rendements élevés.

Au niveau de conditionnement et de commercialisation

- L'instauration d'un "labeling" obligatoire qui permet d'identifier le produit et de localiser son origine est une étape essentielle à franchir
- La normalisation et la dynamisation du marché national nécessitent plusieurs actions dont:
 - La mise en place d'un système de contrôle et développement des capacités des laboratoires d'analyse.
 - L'organisation d'une journée nationale de miel avec la participation de l'ensemble des partenaires
- L'organisation d'une campagne publicitaire pour mettre en relief les caractéristiques et les atouts que peut présenter la production libanaise ou de certaines régions du Liban.